

Incidence du chômage sur les industries manufacturières

André Bergevin

Volume 33, numéro 4, janvier–mars 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001280ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001280ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bergevin, A. (1958). Incidence du chômage sur les industries manufacturières. *L'Actualité économique*, 33(4), 559–571. <https://doi.org/10.7202/1001280ar>

Incidence du chômage sur les industries manufacturières

Il est intéressant parfois de faire des rapprochements entre la théorie et les faits économiques mesurables que la statistique peut enregistrer. Nous l'avons fait pour le chômage et les salaires dans les industries manufacturières au Canada. Et pour que les données statistiques puissent avoir une valeur nettement significative, nous avons limité l'étude à l'intérieur d'une période très caractéristique, soit 1929-1933.

Si nous nous reportons à l'analyse économique, nous savons qu'elle suggère, entre autres choses, que le groupe d'industries qui se ressentira le moins du chômage pendant une période de crise recrute principalement celles des industries qui produisent des biens de consommation de première nécessité (produits alimentaires ou vestimentaires, etc.). Et les industries qui provoquent le plus de chômage se recrutent dans le groupe de celles qui produisent des biens de semi-luxe, de luxe, ou de production (automobiles, parfums, acier, etc.). Et l'on explique le chômage de ces industries par le jeu de l'élasticité des besoins à un moment (ici, il s'agit de la période de crise) où une diminution du pouvoir d'achat au niveau des consommateurs appelle une baisse dans les satisfactions de besoins de luxe. Et de plus, la surproduction dans divers secteurs de l'industrie appellera nécessairement une diminution d'activité dans le secteur des biens de production.

D'autre part, l'analyse économique suggère également que l'on paie en moyenne, dans le groupe d'industries qui s'adonnent à la

fabrication de matières premières et de biens de consommation de première nécessité, des salaires moins élevés que dans le groupe d'industries devra faire appel à une main-d'œuvre experte qui sera cette différence de salaires par le fait que c'est dans le second groupe que la mécanisation est plus poussée et la rentabilité plus grande (sidérurgie, automobile, etc.). À cause de cela, ce deuxième groupe d'industrie devra faire appel à une main-d'œuvre experte qui sera nécessairement payée plus cher. Tandis que les industries de biens de première nécessité, étant généralement moins mécanisées et, à cause du caractère de leurs produits, devant très souvent produire à des prix voisins du coût de production, ont une rentabilité inférieure ne leur permettant pas de payer des salaires aussi élevés que dans le deuxième groupe.

Et si ces conclusions sont exactes, il y aurait lieu de s'attendre que :

1° le groupe des industries à hauts salaires en temps de prospérité soit le plus frappé par le chômage en temps de crise;

2° le groupe des industries des biens de première nécessité et de matières premières provoquent un chômage cyclique moindre que le groupe des industries de biens de luxe et de production.

Qu'est-ce qui se passe dans la réalité? Nous nous sommes proposé de vérifier le fait d'après les statistiques manufacturières du Canada pour 1929 (année de grande prospérité) et 1933 (année de dépression profonde). Étant donné qu'il n'existe pas de données précises sur le chômage par industrie¹ pour les deux années considérées, nous avons dû faire subir aux données disponibles des transformations qui puissent permettre d'isoler le phénomène que nous voulions soumettre à l'étude.

Ainsi, pour établir le chômage dans une industrie, nous avons soustrait le nombre des ouvriers au travail en 1933 de ceux de 1929, et nous avons considéré le résultat obtenu comme indicateur du chômage en 1933 dans cette industrie. La méthode est sans doute assez rudimentaire, mais elle nous a semblé acceptable dans le cas présent parce que nous comparons deux années extrêmes: 1933, chômage généralisé et 1929, prospérité généralisée. On pourra sans doute objecter à cette méthode de calcul qu'elle ne tient aucune-

1. Dans la suite de ce texte, nous emploierons le terme «industrie» pour désigner un groupe d'établissements appartenant à une même catégorie d'activités, selon les désignations des statistiques manufacturières.

INCIDENCE DU CHÔMAGE SUR LES INDUSTRIES

Tableau I

Nombre d'ouvriers et distribution des industries selon le p.c. décroissant de l'emploi, salaire moyen par industrie et classification des industries selon les besoins, Canada, 1929 et 1933¹

	Total des ouvriers		% de l'emploi en 1933 sur-emploi (+) chômage (-)	Salaire moyen 1939	Classification selon les besoins
	1929	1933			
Engrais.....	204	501	+145.6	901.4	I
Voitures et traîneaux.....	128	240	+87.5	1,100.6	IV
Soies et soieries.....	4,015	7,121	+77.3	786.6	III
Préparation du riz.....	40	61	+52.5	1,303.6	II
Parfumerie.....	373	552	+48.0	836.5	III
Draps de laine.....	3,837	5,095	+32.8	838.5	II
Articles en cheveux.....	13	17	+30.8	935.5	III
Filés de laine.....	1,758	2,212	+25.8	643.9	II
Crème pour cuirs, pâte d'orfèvre, etc.	147	183	+24.5	992.9	I
Saucisses et boyauderie.....	220	272	+23.6	1,152.4	II
Boutons.....	402	484	+20.4	634.4	II
Produits des malteries.....	166	199	+19.9	1,618.5	I
Beurre et fromage.....	7,600	9,025	+17.4	1,048.5	II
Dactylographes et accessoires.....	66	77	+16.7	1,233.0	IV
Fournitures pour apiculture et aviculture.....	19	22	+15.8	869.3	IV
Substances adhésives.....	198	226	+14.1	912.0	I
Corsets.....	1,085	1,207	+11.2	642.8	II
Fleurs et plumes artificielles.....	87	96	+9.2	678.9	III
Formes et chevilles.....	501	543	+8.4	809.1	IV
Épingles à linge.....	205	220	+7.3	583.8	II
Apprêtage des fourrures.....	652	689	+5.7	972.0	I
Glace artificielle.....	253	260	+5.1	1,214.0	II
Clerges et rats de cave.....	64	67	+4.7	625.6	II
Jouets et jeux.....	122	126	+3.3	709.2	II
Préparations médicinales et pharmacie.....	1,835	1,880	+2.4	905.1	II
Café et épices.....	1,120	1,138	+1.6	973.4	II
Eaux minérales et gazeuses.....	1,637	1,648	+0.7	1,031.4	III
Articles de sport.....	440	450	+0.2	905.8	III
Crêpins.....	308	305	-0.3	733.3	I
Tanneries.....	3,019	2,987	-1.1	1,030.4	I
Vins et jus de raisin.....	329	319	-3.0	1,580.8	III
Cercueils et bûtres.....	679	654	-3.7	995.8	II
Amidon et glucose.....	433	416	-3.9	1,046.2	I
Chaussures en cuir.....	14,240	13,092	-8.1	871.7	II
Savons et saponures.....	1,206	1,102	-8.6	1,090.5	II
Sel.....	371	337	-9.2	1,115.8	II
Papier toiture, carton-planche.....	343	311	-9.3	1,267.1	II
Gants et mitaines en cuir.....	1,496	1,350	-9.8	715.0	II
Balais, brosses et fauberts.....	1,222	1,084	-11.3	778.9	II
Produits du pétrole.....	4,468	3,957	-11.4	1,544.4	II
Raffinage du sucre.....	2,018	1,779	-11.9	1,361.9	II
Abattoirs et salaisons.....	8,263	7,272	-12.0	1,122.4	II
Ustensiles en bois.....	424	371	-12.5	689.0	II
Vêtements-femmes (confection).....	15,069	13,142	-12.8	1,069.5	II
Coke et produits du gaz.....	3,013	2,620	-13.1	1,483.4	I
Articles — plomb, fer-blanc, zinc.....	594	515	-13.3	1,108.5	II
Impression et édition.....	10,190	8,743	-14.2	1,465.0	II
Boîtes et sacs en papier.....	4,762	4,082	-14.3	812.3	I
Bonneterie et tricotés.....	18,347	15,728	-14.3	741.3	II
Confection des fourrures.....	2,439	2,090	-14.3	1,164.4	III
Tonnellerie.....	572	489	-14.5	979.6	I
Encres.....	254	217	-14.6	1,318.9	II
Cigares, cigarettes, tabacs.....	7,685	6,378	-17.0	644.1	III
Lait condensé.....	640	527	-17.7	1,144.1	II
Brasserie.....	3,955	3,245	-17.9	1,200.9	III
Gaz comprimés.....	250	205	-18.0	1,303.9	I
Lingerie d'hommes.....	8,998	7,360	-18.2	638.0	II
Sacs en coton et en jute.....	935	764	-18.3	750.4	I
Fil de coton.....	678	553	-18.4	727.9	I
Macaroni et vermicelle.....	235	188	-20.0	610.3	II
Impression et reliure.....	10,248	8,172	-20.3	1,198.8	II
Filet et tissus de coton.....	19,526	15,529	-20.5	771.2	II
Timbres en caoutchouc.....	204	162	-20.6	1,270.2	IV
Teinture, nettoyage, blanchisserie.....	11,629	9,179	-21.1	862.2	III
Appareils scientifiques, professionnels.....	749	590	-21.2	1,088.3	IV
Tournage du bois.....	600	473	-21.2	674.2	I
Pain, autres produits de boulangerie.....	15,749	14,526	-22.3	1,060.2	II
Aluminium et ses dérivées.....	640	496	-22.5	1,190.3	I
Huile de lin, tourteaux oléagineux.....	203	157	-22.7	1,144.9	I

1. Annuaire du Canada, 1932, pp. 340-345 et 1936, pp. 442-447.

Tableau I — suite

Nombre d'ouvriers et distribution des industries selon le p.c. décroissant de l'emploi, salaire moyen par industrie et classification des industries selon les besoins, Canada, 1929 et 1933¹

	Total des ouvriers		% de l'emploi en 1933 sur-emploi (+) chômage (-)	Salaire moyen 1939	Classification selon les besoins
	1929	1933			
Accessoires et pièces de rechange d'auto.	4,178	3,196	- 23.5	1,324.2	III
Réduction — métaux non-ferreux.	7,435	5,681	- 23.6	1,616.4	I
Boltes et caisses d'emballage.	3,293	2,613	- 23.7	798.7	I
Déchets de coton et de laine.	235	178	- 24.3	988.0	I
Explosifs, munitions, pièces pyrotechniques	1,315	996	- 24.3	969.0	I
Métaux précieux.	2,346	1,755	- 25.2	1,211.0	I
Matelas et sommiers.	1,638	1,223	- 25.3	1,076.8	II
Corde et ficelle.	1,246	907	- 27.2	972.6	II
Biscuits, confiseries, cacao, chocolat.	10,726	7,794	- 27.3	761.0	II
Peintures et vernis.	1,942	1,409	- 27.4	1,065.1	II
Wagons de chemin de fer et parties.	23,858	14,925	- 27.7	1,453.5	IV
Tapis, carpettes, paillasons.	1,079	777	- 28.0	928.9	II
Bleu prussiate.	74	53	- 28.4	871.5	I
Chapeaux et casquettes.	4,083	2,872	- 29.7	838.2	II
Vêtements hullés et imperméabilisés.	279	196	- 29.8	1,019.7	II
Mise en conserve (fruits et légumes).	8,163	5,733	- 29.8	383.6	II
Pulpe et papier.	30,464	21,117	- 30.7	1,340.0	I
Litho., electro., stéréo., gravure.	4,902	3,393	- 30.8	1,398.5	I
Vêtements-hommes (confection).	10,086	6,859	- 32.0	1,068.3	II
Statuaires et objets décoratifs.	360	242	- 32.8	932.8	III
Minoterie et provende.	5,408	3,593	- 33.6	976.0	I
Auvents, tentes, voiles.	449	298	- 33.6	952.1	III
Chaudières et machines.	792	1,166	- 34.9	1,256.3	IV
Aéroplanes.	163	106	- 35.0	1,353.9	IV
Articles de réclame.	142	92	- 35.2	691.5	IV
Verre taillé et vitraux.	3,567	2,277	- 38.2	1,109.8	III
Fil de fer et articles en fer.	3,721	2,274	- 38.9	1,087.4	II
Goudron et produits.	211	128	- 39.3	1,274.2	I
Acides, alcalis, sels.	2,517	1,525	- 39.4	1,397.8	I
Amiante et ses produits n.a.e.	286	173	- 39.5	794.2	I
Tôle et fer-blanc.	7,949	4,701	- 40.9	1,094.1	I
Abraais.	727	427	- 41.3	1,418.3	I
Cônes à crème glacée.	87	51	- 41.4	731.4	III
Produits argileux importés.	781	457	- 41.5	1,103.8	III
Distillerie.	1,858	1,084	- 41.7	1,109.1	III
Quincaillerie et outils.	6,378	3,576	- 43.9	1,018.9	IV
Produits de distillation du bois.	229	128	- 44.1	975.8	I
Méubles et rembourrage.	11,889	6,507	- 45.3	1,059.1	II
Bicyclettes et motocyclettes.	425	226	- 46.8	1,260.8	III
Chaussures et articles — caoutchouc.	15,537	8,217	- 47.1	1,028.3	II
Appareils électriques et accessoires.	15,916	8,329	- 47.7	1,120.8	III
Produits du bronze et du cuivre.	5,127	2,562	- 50.0	1,147.4	III
Chaux.	1,273	631	- 50.0	969.7	I
Courroies et boyaux en cuir.	140	67	- 52.1	1,167.5	IV
Automobiles.	14,145	6,491	- 54.1	1,529.7	III
Machineries.	9,999	4,512	- 54.9	1,239.2	IV
Fonderie, montage, ajustage.	20,796	9,355	- 55.0	1,206.3	IV
Insignes, boutons, brassards, etc.	65	29	- 55.4	803.7	III
Acier, produits de laminoirs.	10,506	4,631	- 55.9	1,598.0	IV
Glacières.	255	110	- 56.9	1,105.7	II
Quate en feuilles.	230	98	- 57.4	998.5	I
Écrin à bijoux, cabinets à argenterie.	116	49	- 57.8	898.9	III
Construction navale.	4,726	1,885	- 60.1	1,309.6	IV
Préparation du lin.	105	40	- 61.9	311.0	I
Fabrique de portes et châssis.	11,586	4,037	- 65.2	1,045.5	II
Scleries.	44,680	15,282	- 65.7	723.8	I
Pierre taillée et d'ornement.	1,540	529	- 65.7	1,591.9	III
Canots, chaloupes, yachts.	828	268	- 67.6	995.7	III
Produits du ciment.	1,153	363	- 68.5	1,103.5	I
Mannequins.	87	27	- 69.0	1,100.0	II
Instruments de musique.	2,379	621	- 73.9	1,106.4	III
Parapluies et ombrelles.	176	45	- 74.4	613.7	II
Instruments aratoires.	9,643	2,424	- 74.9	1,187.6	IV
Préparation et mise en boîte (poisson).	15,707	3,591	- 77.1	284.0	II
Argile et ses produits.	6,115	1,073	- 79.0	935.6	I
Brique de chaux et sable.	279	54	- 80.7	1,001.1	I
Films.	87	16	- 81.6	1,436.5	III
Sulf et huile animale.	113	15	- 86.7	1,048.8	I
Pièces de charronnerie.	2,130	63	- 97.0	1,106.5	IV

1. Annuaire du Canada, 1932, pp. 340-345 et 1936, pp. 442-447.

INCIDENCE DU CHÔMAGE SUR LES INDUSTRIES

ment compte de l'accroissement de la population ni de la mobilité de la main-d'œuvre. Nous croyons raisonnable de supposer, pour simplifier les calculs, que la population active totale de 1933 est sensiblement celle de 1929¹ et que les transferts de main-d'œuvre d'une industrie à l'autre en 1933 n'ont rien d'important, en raison du chômage généralisé².

Le chômage ayant été ainsi obtenu, nous avons ensuite calculé le salaire moyen par industrie (total des salaires payés aux ouvriers divisé par leur nombre), pour l'année 1929 seulement. Car pour comparer des salaires en vue de déterminer ce qu'on appelle les industries à bas salaires et les industries à hauts salaires, l'année 1929, du point de vue de l'analyse économique, est la plus rapprochée de ce qu'on appelle la normale. Ensuite les industries ont été classifiées selon le pourcentage décroissant de chômeurs attribués à chaque industrie en 1933, ce qui nous a donné le tableau I.

Nous avons reclassifié par fréquence, dans le tableau II, les données du tableau I afin de rendre plus évident le phénomène qui s'en dégage.

Tableau II

Répartition par fréquences des industries selon l'état d'emploi en 1933 et le salaire moyen des ouvriers en 1929

EMPLOI EN 1933	SALAIRES MOYENS DANS LES INDUSTRIES EN 1929											
	Moins de \$500		\$500 à \$1.000		\$1.000 à \$1.200		\$1.200 à \$1.500		\$1.500 et plus		Total	
	No.	p.c.	No.	p.c.	No.	p.c.	No.	p.c.	No.	p.c.	No.	p.c.
Sur-emploi.....	8	26.7	12	36.4	4	9.3	3	11.5	1	14.3	28	20.1
Chômage: 0 à 20 p.c.	10	33.3	4	12.1	10	23.2	7	26.9	2	28.5	33	23.7
" 20 à 40 p.c.	7	23.3	10	30.3	11	25.6	10	38.5	1	14.3	39	28.1
" 40 p.c. et plus....	5	16.7	7	21.2	18	41.9	6	23.1	3	42.9	39	28.1
Total des industries..	30	100.0	33	100.0	43	100.0	26	100.0	7	100.0	139	100.0

D'où l'on peut facilement observer que les industries à bas salaires ont été plus souvent caractérisées par le sur-emploi en temps de crise que les industries à hauts salaires. En d'autres termes, les industries qui consentaient les plus hauts salaires en

1. À noter qu'en 1933 l'augmentation de la population active ne pouvait venir en majeure partie que de l'accroissement naturel, vu la faible immigration à ce moment. De plus, il faut tenir compte de l'émigration massive vers les États-Unis et ailleurs, à cette date.

2. Il est admissible de penser qu'en général les ouvriers qui détiennent un emploi en période de crise ne le quitte pas indûment et que ceux qui sont mis à pied ne peuvent en général trouver de l'emploi que dans certaines industries en expansion.

temps de prospérité sont celles qui sont le plus affectées par le chômage en temps de crise. Si l'on veut simplifier davantage le phénomène pour le rendre encore plus apparent, considérons à partir du tableau II que les salaires inférieurs à 1,000 dollars (ou qui représentent approximativement la moyenne générale des salaires dans toutes les industries en 1929) sont de bas salaires et au-dessus de 1,000 dollars, de hauts salaires. Nous aurons alors:

	<u>Moins de 1,000 dollars</u>	<u>Plus de 1,000 dollars</u>	<u>Total</u>
Sur-emploi.....	71.4 p.c. du groupe	28.6 p.c. du groupe	100.0
Chômage: 0 à 20 p.c.....	42.4 " " "	57.6 " " "	100.0
" 20 à 40 p.c.....	43.6 " " "	56.4 " " "	100.0
" 40 p.c. et plus.....	30.8 " " "	69.2 " " "	100.0

Il ressort donc de ce tableau que, des industries en état de sur-emploi en 1933, 71.4 p.c. appartenaient au groupe des industries à bas salaires, alors que dans 69.2 p.c. des industries où le chômage atteignait ou dépassait 40 p.c., les salaires moyens dépassaient 1,000 dollars. Compte tenu des étapes intermédiaires (de 0 à 40 p.c. de chômage), on peut donc affirmer que les industries à hauts salaires sont, au cours de la crise, particulièrement touchées par le chômage.

À partir des données statistiques précédentes, on essaiera de répartir les niveaux de salaire et l'intensité du chômage par type d'industrie. Nous avons distribué à cette fin les industries (tableau I) en 4 groupes suffisamment larges et distincts pour que la classification ne prête pas trop à discussion: (I) matières premières; (II) biens de première nécessité; (III) biens de luxe; (IV) biens de production.

Nul doute qu'une telle classification pourra engendrer des discussions, surtout sur quelques cas limites ou équivoques. Dans l'ensemble, en se basant sur une conception objective du besoin, nous croyons que la classification que nous avons faite est acceptable. Il a été nécessaire cependant de classifier en blocs des groupes d'activités, dits «industries», qui englobent presque toujours à la fois des productions de pure nécessité et des productions de luxe. La classification que nous avons adoptée en est une de pure tendance. Nous constatons cependant que s'il avait été possible de pousser l'analyse plus à fond, nous aurions pu mieux faire ressortir la thèse exposée plus haut.

INCIDENCE DU CHÔMAGE SUR LES INDUSTRIES

On trouvera résumés dans le tableau III, d'autres résultats obtenus au tableau I:

Tableau III

Classification des industries selon les besoins et le p.c. de l'emploi en 1933

	I Matières premières		II Biens nécessaires		III Biens de luxe		IV Biens de production	
	No.	p.c.	No.	p.c.	No.	p.c.	No.	p.c.
Sur-emploi.....	5	12.2	12	23.5	6	21.4	4	22.2
Chômage: 0 à 20 p.c.....	9	21.9	20	39.2	4	14.3	0	0.0
" 20 à 40 p.c.....	16	39.0	12	23.5	5	17.9	6	33.3
" 40 p.c. et plus.....	11	26.8	7	13.7	13	46.4	8	44.4
Total.....	41	100.0	51	100.0	28	100.0	18	100.0

L'interprétation de ce tableau n'est pas simple. Laissons de côté pour le moment les phénomènes de sur-emploi pour ne nous attacher qu'au chômage.

Dans la classe des entreprises dont le chômage va de 0 à 20 p.c. des effectifs, les entreprises de la catégorie II sont relativement les plus nombreuses (39.2 p.c.), puis viennent celles de la catégorie I, puis III, et enfin IV où aucune entreprise n'est classée.

Dans la classe des entreprises où le chômage est de 20 à 40 p.c. des effectifs, la catégorie I est celle où les entreprises sont les plus nombreuses; puis viennent par ordre les catégories IV, II et III.

Enfin le chômage qui dépasse 40 p.c. est relativement beaucoup plus fréquent dans les catégories III et IV qu'ailleurs.

Selon les catégories de biens, les dominantes sont alors les suivantes:

catégorie II — 39.2 p.c. des entreprises (de 0 à 20 p.c. de chômage)

catégorie I — 39.0 p.c. des entreprises (de 20 à 40 p.c. de chômage)

catégorie III — 46.4 p.c. des entreprises (40 p.c. et plus de chômage)

catégorie IV — 44.4 p.c. des entreprises (40 p.c. et plus de chômage)

Ces quelques données confirment suffisamment l'hypothèse présentée plus haut, à savoir que les industries de biens de production ou de luxe sont celles qui provoquent le plus de chômage en temps de crise.

Pour ce qui est du cas de sur-emploi constaté au tableau III, on remarquera que les catégories II, III et IV, dont l'emploi s'est accru de 1929 à 1933, sont relativement aussi nombreuses dans

chacune des trois catégories (23.5 p.c., 21.4 p.c. et 22.2 p.c.). Dans la seule catégorie des matières premières, le pourcentage est nettement différent (12.2 p.c.).

On n'a pas accordé une très grande importance à ce phénomène pour deux raisons:

a) dans certains cas, les industries plus actives sont de très faible taille. Ainsi dans la catégorie III (biens de luxe), les six industries en sur-emploi sont consacrées à de menus articles (parfumerie, articles en cheveux, fleurs et plumes artificielles, eaux minérales et gazeuses, et articles de sport). Plusieurs de ces six entreprises en raison de leur caractère peuvent ne révéler qu'une tendance aberrante.

b) le relèvement des tarifs douaniers en 1930 a surtout porté sur des produits manufacturés et en particulier sur les biens de production. Il est donc normal de constater une différence dans les types de sur-emploi entre les catégories I et IV. Le fait d'ailleurs que ce soit surtout des produits fabriqués qui aient été protégés par le tarif Bennett rend les tendances du chômage constatées plus haut encore plus significatives.

Cette tendance est mieux constatable encore si on associe les groupes I et II d'une part et III et IV d'autre part. Le chômage est beaucoup plus aigu dans le second groupe que dans le premier.

Tableau IV

	I + II		III + IV	
	No.	p.c.	No.	p.c.
Sur-emploi.....	17	18.5	10	21.7
Chômage: 0 à 20 p.c.....	29	31.5	4	8.7
" 20 à 40 p.c.....	28	30.4	11	23.9
" 40 p.c. et plus.....	18	19.6	21	45.6
Total.....	92	100.0	46	100.0

* * *

Étant donné les constatations que nous venons de faire, nous allons maintenant examiner comment peut se répartir le fardeau

INCIDENCE DU CHÔMAGE SUR LES INDUSTRIES

du chômage entre les diverses industries durant une crise, si on applique le régime actuel d'assurance-chômage. Pour les fins de notre étude, nous pouvons négliger la participation de l'État au coût du chômage, étant donné que sa contribution n'est aucunement liée au degré de chômage de chacune des industries, et nous ne nous en tiendrons qu'à celle du secteur privé (y compris la contribution ouvrière).

Étant donné qu'il ne s'agit que d'une démonstration, nous ne ferons porter nos calculs que sur une liste de quarante industries choisies parmi les principales en 1929 et 1933. Notre échantillon n'a pas été pris au hasard, mais bien plutôt en tenant compte des dimensions de la liste générale des industries du tableau I. Pour les fins de nos calculs globaux, nous avons pris ici le nombre total des employés (salariés ou ouvriers) de chacune de ces industries pour établir le salaire annuel moyen, puisque les employés sont soumis en bonne partie à l'assurance-chômage. Ce résultat nous a permis, en supposant que l'assurance-chômage eût existé en 1929 et 1933, de nous faire une idée de la cotisation hebdomadaire d'assurance-chômage que chaque industrie aurait pu payer en 1929 selon l'échelle actuelle des cotisations exigées par l'assurance-chômage. Pour cela, nous avons multiplié le nombre d'employés par une cotisation unique correspondant à celle qu'aurait payée un ouvrier recevant le salaire moyen de l'industrie à laquelle il appartient.

Puis, à partir du nombre probable des chômeurs, que nous avons établi par différence entre le personnel (salariés et ouvriers) de 1929 et celui de 1933, nous avons calculé la prestation hebdomadaire que chacune des industries aurait reçue pour ses chômeurs pendant la crise (1933), compte tenu de l'échelle actuelle des prestations d'assurance-chômage¹. On trouvera les résultats au tableau V.

On y observera que les industries qui paient de hauts salaires en temps de prospérité (1929) et qui sont généralement des industries de luxe et de biens de production (industries de catégorie III et IV), tel qu'établi précédemment, participeraient moins au

1. Nous avons basé nos calculs sur la prestation moyenne, établie à partir des deux prestations correspondantes de célibataires et de personnes avec charges de famille, pour chaque cas. Nous avons appliqué cette prestation au nombre de chômeurs, en fonction de la prestation versée à une personne recevant le salaire moyen.

Tableau V
Analyse du coût du chômage dans diverses industries, Canada
(en unités et en dollars)

Industries classifiées selon % décroissant de chômage (1933)	Nombre de salariés (1929)	Salaire hebdomadaire moyen (1929)	Cotisations totales (1929)	Cotisations en p.c.	Nombre de chômeurs sur-emploi	Prestations totales (1933)	Prestations en p.c.	Classification selon les besoins
Soie et soieries.....	4,372	16.83	2,023.20	0.8	Sur-emploi	—	—	III
Beurreries et fromageries.....	11,872	20.59	7,123.20	2.0	"	—	—	II
Substances adhésives.....	267	23.14	192.24	0.0	"	—	—	II
Apprêts des fournitures.....	720	21.93	516.40	0.1	"	—	—	II
Préparations médicinales.....	24,79	20.51	2,051.28	0.6	"	—	—	II
Café, épices, etc.....	1,701	26.07	1,224.72	0.3	"	—	—	II
Chaussures en cuir.....	15,563	18.57	9,337.80	2.7	1,057	10,732.95	0.9	II
Pétrole.....	4,878	31.50	4,181.52	1.2	350	5,407.50	0.3	II
Raffineries de sucre.....	2,325	30.49	1,953.00	0.6	233	3,699.85	0.2	II
Abattoirs et salaisons.....	10,762	25.01	7,748.04	2.2	1,475	19,001.70	1.0	II
Confection, femmes.....	17,024	19.35	10,214.40	2.9	1,760	18,216.00	0.9	II
Impression et édition.....	16,960	29.94	14,246.40	4.1	996	15,368.20	0.8	II
Bonneterie, tricot et gants.....	19,609	15.98	11,765.40	3.4	2,450	25,357.50	1.3	II
Cigars, cigarettes.....	6,382	17.28	3,828.20	1.1	Sur-emploi	—	—	III
Brasseries.....	4,839	28.35	4,064.76	1.2	683	10,552.35	0.5	III
Lingerie, hommes.....	9,890	14.23	4,747.20	1.4	1,701	11,481.75	0.6	III
Impression et reliure.....	12,378	25.94	8,912.16	2.6	1,107	14,280.30	0.7	III
Filature et tissage — coton.....	20,221	15.86	12,132.60	3.5	4,128	42,794.10	2.2	III
Fabriques, portes et châssis.....	13,132	21.92	9,455.04	2.7	7,790	100,491.00	5.2	III
Pain et autres produits de boulangerie.....	17,023	20.88	10,213.80	2.9	Sur-emploi	—	—	III
Accessoires d'autos.....	4,708	27.41	3,954.72	1.1	932	14,390.40	0.7	III
Réduction de métaux non-ferreux.....	8,119	32.62	6,819.96	2.0	1,759	27,176.55	1.4	III
Biscuits, confiserie, gomme.....	18,073	16.78	7,843.80	2.3	3,202	33,140.70	1.7	III
Matériel de chemins de fer.....	25,488	28.90	21,409.92	6.2	9,316	143,832.20	7.5	III
Pulperie et papeterie.....	34,202	28.23	28,720.68	8.3	10,165	137,049.25	8.1	III
Confection, hommes.....	11,606	22.35	8,284.32	2.4	3,537	45,627.80	2.4	III
Minoterie, meunerie.....	6,618	22.02	4,764.96	1.4	1,148	14,806.20	0.8	III
Acides, alcalis, sels.....	2,897	28.60	2,435.48	0.7	1,006	15,542.70	0.8	III
Tôleries.....	9,286	23.25	6,685.92	1.9	3,286	42,389.40	2.2	III
Distilleries.....	2,219	27.15	1,563.96	0.5	525	12,746.25	0.7	III
Meubles, rembourrage.....	13,062	21.33	9,419.04	2.7	5,860	68,144.00	3.6	III
Caoutchouc (+ chaussures).....	17,796	21.76	12,813.12	3.7	8,038	105,690.20	6.1	III
Appareils et accessoires électriques.....	20,871	24.63	15,027.12	4.3	9,104	117,441.90	7.4	III
Produits en laiton et en cuivre.....	6,232	24.07	4,487.04	1.3	2,637	36,597.30	1.9	III
Automobiles.....	16,435	31.43	13,805.40	4.0	6,301	178,629.80	8.9	III
Machines.....	12,455	28.43	8,953.20	2.6	1,116	15,862.60	1.2	III
Fonderies et forges.....	23,443	25.31	16,878.96	4.9	12,332	156,056.00	8.2	III
Production laminatoire, fer-guêuse.....	11,218	31.77	9,423.12	2.7	2,035	102,835.00	4.8	III
Siereries.....	46,466	14.96	22,303.68	6.4	28,987	103,637.25	10.0	III
Instruments aratoires.....	11,408	24.91	5,213.76	2.4	3,389	107,060.10	5.6	III
Poissonneries, conserveries.....	16,367	6.36	5,892.12	1.7	12,303	66,363.50	2.0	III
			346,602.24	100.0		1,927,093.65	100.0	

1. Cf. Annuaires du Canada: 1933, pp. 340-45 et 351-52; 1936, pp. 442-47 et 455.

INCIDENCE DU CHÔMAGE SUR LES INDUSTRIES

financement du coût de l'assurance-chômage par leurs cotisations en période de prospérité (1929) et retireraient davantage, sous forme de prestations, en période de crise (1933). En effet nous voyons, par exemple, l'industrie de l'automobile, dont le salaire moyen en 1929 est de 1,634 dollars, et les fonderies et forges, dont le salaire moyen en 1929 est de 1,316 dollars, contribuer en 1929 respectivement 4 et 5 p.c. du total des cotisations et retirer, en 1933, 7 et 8 p.c. des prestations d'assurance-chômage. D'un autre côté, nous voyons les industries de chaussures en cuir, dont le salaire moyen est de 966 dollars seulement en 1929 et les beurreries et fromageries, dont le salaire moyen est de 1,070 dollars seulement en 1929, contribuer 3 p.c. et 2 p.c. des cotisations respectivement en 1929 et, advenant la crise de 1933, être en état de sur-emploi dans le cas des beurreries (par conséquent ne rien coûter au fonds) ou ne retirer que l'équivalent de 1 p.c. des prestations totales dans le cas des industries de la chaussure. Malgré certains cas d'exception qui ne répondent pas à notre thèse — car il y a des exceptions à toute règle —, la tendance générale reste assez nette.

Une fois nos résultats classifiés selon la catégorie des biens concernés (nécessité, matières premières, luxe, production) et selon la différence entre la contribution des industries au fonds de chômage et ce qu'elles en retirent, nous obtenons le tableau VI. Dans ce tableau, le nombre d'industries groupées sous les signes

Tableau VI

Classification de 40 principales industries selon les biens concernés, leur p.c. de chômage et le gain (+) ou la perte (-) résultant de la différence entre les cotisations payées et les prestations reçues par chacune d'elles

Pourcentage de chômage	Classification du nombre d'industries selon les biens concernés									
	I		II		III		IV		Total	
	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
Sur-emploi	2	0	4	0	2	0	0	0	8	0
Chômage: 0 à 20 p.c.	1	0	9	0	2	0	0	0	12	0
" 20 à 40 p.c.	2	2	2	0	0	2	0	0	4	4
" Plus de 40 p.c.	0	2	0	3	0	3	0	4	0	12
Total	5	4	15	3	4	5	0	4	24	16
	9		18		9		4		40	

plus (+) ou moins (-) indique celles qui réalisent un gain (+) ou une perte nette (-) de prestation d'assurance-chômage par rapport aux cotisations payées par chacune des industries.

C'est alors que la colonne du total montre la tendance nette pour les catégories III et IV d'industries à y gagner et pour les catégories I et II à y perdre en prestations par rapport aux cotisations payées. Et cette situation favorable ou défavorable, selon le cas, est liée d'une façon assez évidente au taux de chômage dans chaque industrie. C'est ainsi qu'on voit la tendance à retrouver des gains (+) assez nombreux dans les industries à grand chômage. L'analyse des catégories de biens nous montre également que, parmi les industries qui y perdent, 20 sur 24 appartiennent aux groupes des biens de nécessité et des matières premières, soit les catégories I et II; et parmi celles qui y gagnent, 9 sur 16 ressortissent aux groupes des biens de luxe et des biens de production, soit les catégories III et IV.

La situation paraît moins nette au tableau VII où l'on a réparti les 40 industries de la même façon, mais selon les catégories de salaires. Néanmoins la tendance est évidente: la moitié (12 sur 24) des industries qui y perdent sont des industries à bas salaires et 11 sur 16 de celles qui y gagnent sont des industries hauts à salaires.

Tableau VII
Classification de 40 principales industries selon le salaire moyen, le gain ou la perte nette en prestations, et le p.c. de chômage, Canada 1929

	Salaire moyen									
	Moins de 1,000 dollars		1,000 dollars à 1,200		1,200 dollars à 1,500		1,500 dollars et plus		Total	
	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
Sur-emploi.....	2	0	3	0	3	0	0	0	8	0
Chômage: 0 à 20 p.c.....	3	0	2	0	4	0	3	0	12	0
" 20 à 40 p.c.....	2	0	0	0	1	3	1	1	4	4
" 40 p.c. et plus.....	0	2	0	3	0	5	0	2	0	12
Total.....	7	2	5	3	8	8	4	3	24	16
	9		8		16		7		40	

* * *

INCIDENCE DU CHÔMAGE SUR LES INDUSTRIES

Résumons brièvement ce qui ressort de cette analyse. Nous avons constaté que, dans l'ensemble, certaines industries (celles du secteur des matières premières et des biens de consommation de première nécessité) paient de moindres salaires en temps de prospérité, fournissent moins de chômeurs en temps de crise et supportent plus que leur part du fardeau de l'assurance-chômage tandis que les industries des deux autres catégories (bien de luxe et de production) paient les plus hauts salaires en temps de prospérité, mais fournissent relativement beaucoup plus de chômeurs et ne supportent que faiblement le fardeau de l'assurance-chômage.

Du moins en a-t-il été ainsi pour le cycle 1923-1934. Il ne s'ensuit pas que la situation soit exactement la même dans le cas d'un chômage saisonnier, qui peut se dérouler selon un processus différent.

André BERGEVIN,
secrétaire du Service de documentation économique
de l'École des Hautes Études commerciales
(Montréal).